FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Insulcure 20 - Part B

Autres movens d'identification

SKU# IF315H

Usage recommandé Non disponible. **Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société **ITW Performance Polymers**

Adresse 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne à contacter

215-855-8450 Numéro de téléphone Numéro de fax 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, voie orale Catégorie 4

> Catégorie 4 Toxicité aiguë, par contact cutané Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B Toxicité pour certains organes cibles -Catégorie 2

expositions répétées

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 2

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 1

long terme

Danger

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves

pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B 1/9

IE315H Version n°: 08 Date de révision: 30-Janvier-2025 Date d'émission : 30-Août-2017

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.

Intervention

Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

72.5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 72.5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 72.5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 72.5 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 72.5 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
POLYAMINES AND FATTY ACIDS REACTANT	Acides gras, tallol, produits de réaction avec tétraéthylènepentamine	68953-36-6	70 - < 80
3,6,9-triazaundecamethylenediamin e	3,6,9-triazaundecamethyleendiamine	112-57-2	5 - 10
4,4'-isopropylidènediphénol		80-05-7	5 - 10
Diéthylènetriamine		111-40-0	1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques: Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B SDS CANADA

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Risques d'incendie généraux

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiquer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B 3/9

IE315H Version n°: 08 Date de révision: 30-Janvier-2025 Date d'émission : 30-Août-2017

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants **Type** Valeur **TWA** Diéthylènetriamine (CAS 1 ppm

111-40-0)

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Valeur Composants **Type**

Diéthylènetriamine (CAS **TWA** 4.2 mg/m3

111-40-0)

1 ppm

1 ppm

1 ppm

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur

la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants Type Valeur TWA Diéthylènetriamine (CAS 1 ppm

111-40-0)

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants Type Valeur **TWA**

111-40-0)

Diéthylènetriamine (CAS

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants Valeur Type Diéthylènetriamine (CAS **TWA** 1 ppm

111-40-0)

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Valeur Composants **Type TWA** Diéthylènetriamine (CAS 1 ppm

111-40-0)

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants Type Valeur Diéthylènetriamine (CAS **TWA** 4.2 mg/m3 111-40-0)

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi

modifiées

Composants Type Valeur Diéthylènetriamine (CAS 15 minutes 2 ppm 111-40-0) 8 heures

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition

recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent

être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

veux

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

SDS CANADA Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un tablier

imperméable.

Protection respiratoire Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Ambre

Odeur Ammoniacale. Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de

points d'ébullition

>190 °C (>374 °F)

Inflammabilité Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Point d'éclair >126.0 °C (>258.8 °F)

Température

d'auto-inflammation

Non disponible.

Température de

décomposition

Non disponible.

Non disponible. Viscosité cinématique Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

(n-octanol/eau) (valeur log)

<1 mm Hg

Masse volumique et/ou densité relative Densité 0.98 g/cm3 Densité de vapeur Non disponible.

Caractéristiques des particules

Non disponible.

Autres informations

Tension de vapeur

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 0.98 COV 0

10. Stabilité et réactivité

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

IE315H Version n°: 08 Date de révision: 30-Janvier-2025 Date d'émission : 30-Août-2017

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides forts. Métaux alcalins.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau. Nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Ingestion Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une

vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

4,4'-isopropylidènediphénol (CAS 80-05-7)

Aiguë Cutané

DL50

Lapin 3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Pas un danger par aspiration. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la Effets chroniques

suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

3,6,9-triazaundecamethylenediamine 1.503 4,4'-isopropylidènediphénol 3.32

SDS CANADA Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation

endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets

autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN2735

Désignation officielle de transport de l'ONU

AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (3,6,9-triazaundecamethylenediamine,

Diéthylènetriamine), POLLUANT MARIN (4,4'-isopropylidènediphénol)

Classe de danger relative au transport

Classe 8
Danger subsidiaire Groupe d'emballage II
Dangers environnementaux Oui

Précautions spéciales pour

l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number UN2735

UN proper shipping name

Transport hazard class(es)

Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (3,6,9-triazaundecamethylenediamine, Diethylenetriamine)

Class 8
Subsidiary hazard Packing group II
Environmental hazards Yes
ERG Code 8L

Special precautions for

user

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Other information

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allo

Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN2735

UN proper shipping name AMINE

AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(3,6,9-triazaundecamethylenediamine, Diethylenetriamine), MARINE POLLUTANT

(4,4'-Isopropylidenediphenol)

Transport hazard class(es)

Class 8
Subsidiary hazard Packing group ||

Environmental hazards

Marine pollutant Yes EmS F-A, S-B

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B

Special precautions for

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

Non déterminé(e).

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

Australie Inventaire australien des substances chimiques industrielles

(AICIS)

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B 8/9 IE315H Version n°: 08 Date de révision: 30-Janvier-2025 Date d'émission : 30-Août-2017

Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui
*La répagge « Oui » indique que	tous les compogents du produit cent conformes aux exigences d'entrepeage du paye avent e	mnátanaa

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

30-Août-2017 Date de publication Date de la révision 30-Janvier-2025

Version n° 80

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la matière : Insulcure 20 - Part B 9/9